

L'AIDE ALIMENTAIRE

Les chiffres :

Nombre de familles accueillies :	1 443
Nombre de personnes accueillies :	27 446
Nombre de repas distribués :	131 798

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 2006, nous constatons une érosion du nombre de repas distribués (151887 en 2006) et du nombre de personnes accueillies (30379 en 2006) alors que le nombre de familles, paradoxalement, est en augmentation (1229 en 2006).

Les personnes seules et les familles monoparentales sont de plus en plus représentées en 2007. Ces derniers mois, nous avons par ailleurs remarqué l'arrivée progressive de nouveaux bénéficiaires : les personnes âgées n'arrivant plus à joindre les deux bouts avec leur retraite.

Il faut souligner que, contrairement à une idée encore largement répandue, 30% des « familles » accueillies sont en réalité des personnes isolées.

Quand les familles de 2 ou 3 personnes représentent 42% des familles accueillies, ce sont seulement 28% de familles de 4 personnes et plus qui bénéficient de notre aide par la distribution de colis alimentaires. En moyenne, une famille est composée de 2,7 personnes.

Pourquoi une telle proportion de personnes isolées ou de « petites » familles ? Simplement parce que les aides allouées par la CAF, comme les prestations familiales ou encore l'allocation logement, dépendent non seulement des revenus du foyer mais aussi du nombre de personnes au foyer. Une famille comportant un nombre important de membres aura ainsi paradoxalement plus de facilités à s'en sortir financièrement puisque les charges fixes du foyer (telles que le loyer par exemple) pourront être plus facilement couvertes, la charge par personne se réduisant.

Pendant ce temps, les personnes isolées rencontrent de plus en plus de difficultés à assumer leurs charges de logement notamment, étranglées par des loyer et charges locatives qui représentent, sur des montants de ressources fixes, une part de plus en plus importante.

La durée moyenne d'accès des familles en 2006 était de 8 semaines. Nous constatons en 2007 une baisse de 2 semaines de cette durée avec un accès limité en moyenne à 6 semaines.

Nous pouvons remarquer que nous avons reçu plus de familles pour un passage unique en 2007 qu'en 2006 avec 297 familles contre 248.

Ce sont 144 familles (contre 167 pour l'année 2006) qui sont venues plus de 16 semaines, soit l'équivalent de 4 mois. Parmi ces familles, seules 6 sont venues plus de 30 semaines sur l'année contre 50 en 2006.

Cela signifie-t-il pour autant que la situation globale des familles s'est améliorée ? Malheureusement, cette conclusion serait sans doute fautive. En effet, les Restos du Cœur de Colmar, qui fonctionnent comme nous sur la base d'un barème de ressources, reçoivent également les familles mais à condition qu'elles soient inscrites et ce pour toute la durée de la saison. Ainsi une famille qui se serait inscrite aux Restos du Cœur au début de la saison hivernale ne pourrait plus avoir accès à la Manne avant la fin de la saison.

L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS :

Comme tous les ans, nous avons organisé un arbre de Noël pour les enfants des salariés en insertion et des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Cet arbre de Noël est traditionnellement organisé en collaboration avec les 3 Lions Clubs de Colmar qui se chargent de la collecte des jouets auprès des écoliers ainsi que du nettoyage, du classement par âge et de la préparation des colis de cadeaux. Pour souligner l'importance de la collaboration entre associations et la bonne entente qui règne entre elles, Les Lions Clubs, qui parrainent également les arbres de Noël des Restos du Cœur et du Centre d'accueil des demandeurs d'asile d'Ingersheim, nous ont proposé de recevoir tous les enfants des 3 associations autour d'un même sapin. Cette proposition a vite été adoptée et c'est donc tous ensemble que nous avons reçus parmi la troupe d'enfants présents Monsieur Gilbert Meyer, maire de Colmar et son adjointe Madame Christiane Charluteau. Nous espérons que cette expérience commune pourra être renouvelée pour Noël 2008.